

MISSIONS

Agent du Point de location Kayak

Cadre d'emplois des adjoints administratifs ou adjoints techniques territoriaux

Entre terre et mer, Guingamp-Paimpol Agglomération est un territoire dynamique mêlant ville, ruralité et littoral avec ses espaces naturels, le tourisme, les activités maritimes et agricoles. De la Baie de Paimpol jusqu'à la Vallée des Saints, l'agglomération regroupe 57 communes et 73 700 habitants. Ses 24 compétences sont mises en œuvre par 440 agents et un budget 2023 de 87.7 millions d'euros.

MISSIONS

Sous la responsabilité du responsable du Pôle Nautique, ils.elles assurent les missions suivantes :

- Accueillir et renseigner les usagers du Point location Kayak
- Organiser et faire fonctionner le point de Location de kayak du bâtiment annexe de la plage de Roc'h Hir
 - Veiller au respect du règlement du Pôle nautique
- Conseiller les usagers sur les zones de navigation, distribuer le matériel loué
- Encaisser le règlement des prestations de location et de balades nautiques en kayak de mer
- Veiller à la bonne tenue de la caisse du point location ainsi qu'à sa mise en sûreté chaque fin de journée
 - Encaisser le règlement des prestations
 - Tenir une caisse juste en adéquation avec les contrats de locations
 - Remettre la caisse à un régisseur du Pôle nautique pour qu'elle soit mise en sûreté chaque soir
- Aider au départ et au retour des locataires
- Ranger et entretenir le matériel
 - Veiller au bon état de fonctionnement et de propreté du matériel avant son utilisation
 - Suivi et petite maintenance du matériel nautique
 - Veiller à la propreté et rangement des locaux

PROFIL DU CANDIDAT

- Savoirs :
 - Sens de l'accueil du public
 - Vigilance concernant le bon état du matériel
 - Vigilance concernant la sécurisation de l'environnement et des locaux du Pôle Nautique
 - Rigueur dans la gestion des encaissements
- Exigences du poste :
 - Bonne forme physique
 - Calme et « sang-froid » en cas de situation tendue ou imprévue
 - Bon relationnel en équipe et avec la clientèle
 - Polyvalence et adaptabilité
- Sujétions, spécificités liées au poste : pas de pose de congés possible sur la durée du contrat, travail le weekend

CONDITIONS DU POSTE

- CDD du 6 juillet au 1^{er} septembre (pas de pose de congés possible sur la durée du contrat)
- Travail le weekend
- Poste à temps complet 35h, basé à Loguivy de la Mer